

Avis de constitution

SOCIETE « MINERALEX CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY, ANGRE MAHOU Imm.
DADDY SHOP, Lot 453, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINERALEX CÔTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet pour son compte ou pour compte d'autrui, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, sans que cette liste soit limitative :

- EXPLOITATION MINIÈRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, ANGRE MAHOU Imm.
DADDY SHOP, Lot 453, Ilot 48

Dirigeant(s) M DAOUA DIAKITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02300 du 07/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14446/GTCA/RC/2025 du 07/03/2025

